

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la
Propriété Intellectuelle
Bureau international



WIPO | PCT



(10) Numéro de publication internationale
WO 2013/072578 A1

(51) Classification internationale des brevets :
G06K 19/073 (2006.01) **G06K 19/077** (2006.01)
H03K 17/96 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2012/000460

(22) Date de dépôt international :
15 novembre 2012 (15.11.2012)

(25) Langue de dépôt : français

(26) Langue de publication : français

(30) Données relatives à la priorité :
1103471 15 novembre 2011 (15.11.2011) FR

(71) Déposant : ASK S.A. [FR/FR]; 2260, route des Crêtes, F-06560 Valbonne (FR).

(72) Inventeur : SABBAAH, Elias; 2260, route des Crêtes, F-06560 Valbonne (FR).

(74) Mandataire : BONNEAU, Florence; ASK S.A., 2260, route des Crêtes, BP 337, F-06906 Sophia Cedex (FR).

(81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM,

DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

- avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))
- avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues (règle 48.2.h))

(54) Title : RADIO-FREQUENCY COMMUNICATION DEVICE WHEREOF THE OPERATION IS CONTROLLED BY A DELIBERATE GESTURE BY THE WEARER

(54) Titre : DISPOSITIF DE COMMUNICATION RADIOFRÉQUENCE DONT LE FONCTIONNEMENT EST CONTRÔLÉ PAR UN GESTE VOLONTAIRE DU PORTEUR

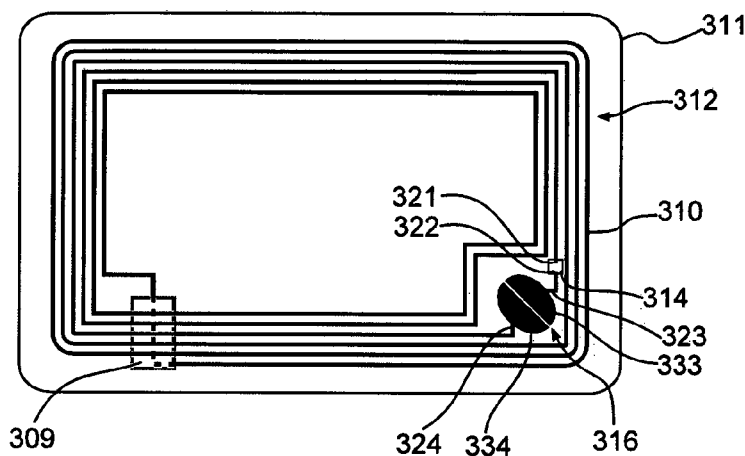


FIG. 3

(57) Abstract : The invention relates to a portable contactless device consisting of at least two layers, a support layer (311) comprising, on the first face thereof, an antenna (312) formed from a planar winding of turns (310) that intersect each other via an electrically insulating bridge (309), a protective layer adhered to the first face of the support layer; the antenna comprises two cuts and consists of two strands and four ends (321, 322, 323 and 324) including two connection ends (321, 322) for connecting a chip (314). According to the principal feature, the antenna comprises two ends (323, 324) each extended by a pad (333, 334), said pads not being in contact with each other and being separated by a thin space (525) such that the antenna is open, the antenna being closed by the flow of a current between the two pads via the protective layer when a user applies a finger to the protective layer in the region of the pads, thus allowing communication between the chip and a reader connected to the portable contactless device.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]



Dispositif de communication radiofréquence dont le fonctionnement est contrôlé par un geste volontaire du porteur L'invention concerne un dispositif portable sans contact composé d'au moins deux couches, • - Une couche de support (311) comportant sur sa première face une antenne (312) formée d'un enroulement plan de spires (310) qui se croisent grâce à un pont électriquement isolant (309), • - Une couche de protection collée sur la première face de la couche de support; L'antenne comprenant deux coupures elle se compose de deux brins et de quatre extrémités (321, 322, 323 et 324) dont deux extrémités de connexion (321, 322) pour la connexion d'une puce (314). Selon la caractéristique principale, l'antenne comprend deux extrémités (323, 324) prolongées chacune par un plot (333, 334) qui ne sont pas en contact l'un avec l'autre et sont séparés par un espace fin (525) de façon formé un condensateur en série entre l'antenne est la puce, L'antenne étant fermée par le changement de capacité du condensateur lorsqu'un utilisateur appose son doigt sur la couche de protection à l'endroit des plots permettant ainsi la communication entre la puce et un lecteur associé au dispositif portable sans contact.